

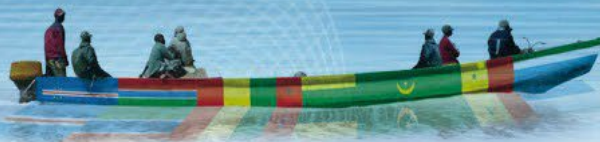


COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

THE OCEAN
FOUNDATION



Pew



Rapport

« Atelier sous-régional sur les procédures de gestion des petits poissons pélagiques en Afrique de l'Ouest »

Sous le haut patronage de Son Excellence MOCTAR AHMED BOUCEIF, ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires (Mauritanie)

Juin 2026

Sauf indication contraire, les droits d'auteur sur le contenu du présent rapport de la CSRP appartiennent à l'éditeur. Le contenu de ce document (traduit de la version mère anglaise) ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite des titulaires des droits d'auteur.

© 2026 Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)

Auteurs : Dr Patrice BREHMER (CSRP, IRD). Mohamed Ahmed JEYID.

Supervision : Dr Khallahi BRAHIM (CSRP).

Remerciements : Mohamadou Makhtar SECK, Cheikh HEJBOU, Maria ANDRADE, Ouseynou DIANKHA, Cheikh DIA, Mika DIOP, Papa Abdourahmane BA.

Soutien financier et technique : The Pew Charitable Trust (principal sponsor ; sous la direction de Jean-Christophe VANDEVELDE), The Ocean Foundation (Shana MILLER), l'Institut mauritanien de recherche océanographique et halieutique « IMROP » (Ejiwen Mohamed El HAFED) et l'Institut de recherche pour le développement « IRD ».

Référence : CSRP 2026. Rapport de l'atelier sous-régional sur les procédures de gestion des petits poissons pélagiques en Afrique de l'Ouest. Rapport CSRP, version française. Commission Sous-Régionale des Pêches, Secrétariat permanent, Dakar. 35 p.



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

THE OCEAN
FOUNDATION



Pew



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



Pew

Sub-REGIONAL WORKSHOP ON MANAGEMENT PROCEDURES FOR SMALL PELAGIC FISHERIES IN WEST AFRICA

Under the High Patronage of His Excellency MOCTAR AHMED BOUCEIF,
Minister of Fisheries, Maritime and Port Infrastructure of the Islamic Republic of Mauritania



May 19–20, 2026, IMROP Center, Nouakchott Headquarters, Islamic Republic of Mauritania



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



(CSRP) الورشة الإقليمية للجنة الفرعية الإقليمية للصيد البحري

Pew

إجراءات تسيير واستغلال أسماك السطح الصغيرة في غرب إفريقيا

تحت الرعاية السامية لوزير الصيد والبنى التحتية البحرية والمينائية، السيد المختار أحمد بوسيف



نواكشوط، 19 - 20 مايو 2026



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



Pew

ATELIER SOUS-RÉGIONAL SUR LES PROCEDURES DE GESTION POUR LES PETITS PÉLAGIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Sous le haut Patronage de Son Excellence MOCTAR AHMED BOUCEIF,
Ministre de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires de la République Islamique Mauritanie



19-20 mai 2026, Centre IMROP, siège de Nouakchott, République Islamique de Mauritanie



CONTENU

Contenu	4
Résumé	5
Comités	6
Contexte	7
Justification.....	8
Procédures de gestion (stratégies d'exploitation) et rôle de l'évaluation des stratégies de gestion.....	9
Résultats de l'enquête préliminaire (auprès des participants au WS)	10
Synthèse et principaux résultats	11
Résumé de l'atelier.....	11
Principaux résultats.....	13
Recommandations	15
Annexes	17
Lectures complémentaires recommandées aux participants	18
Informations pratiques	19
Programme (format hybride)	20
Jour 1. Situation actuelle et défis liés à la gestion des petits poissons pélagiques ...	20
Jour 2. Outils visant à améliorer la gestion sous-régionale, fondée sur la science, des espèces de petits poissons pélagiques : la contribution des procédures de gestion ...	23
Participants.....	25
Discours du secrétaire permanent de la Commission sous-régionale des pêches	29
Discours d'ouverture du secrétaire général du ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	31
Presse	34
Photographies	35

RESUME

L'atelier a abouti à quatre résultats clés. Premièrement, il a favorisé une compréhension commune parmi les participants des procédures de gestion (MP) et de l'évaluation des stratégies de gestion (MSE), avec un large consensus sur leur utilité pour renforcer la gestion coordonnée et fondée sur la science des stocks de petits pélagiques partagés. Deuxièmement, il a identifié les principaux défis liés à leur mise en œuvre, notamment l'harmonisation limitée des systèmes de données, le respect insuffisant des règles et l'engagement insuffisant des parties prenantes, les incertitudes environnementales et la complexité de la gestion des ressources transfrontalières. Troisièmement, il a lancé un dialogue sur les objectifs de gestion sous-régionaux potentiels (tels que la reconstitution des stocks, la durabilité à long terme, la sécurité alimentaire et la stabilité des captures), tout en soulignant la nécessité de trouver un équilibre entre les compromis et d'instaurer une confiance politique entre les pays partageant le même stock. Enfin, les participants ont exprimé leur ferme engagement à poursuivre ces travaux dans le cadre d'un processus régional structuré relevant de la CSRP. Ils ont recommandé que la CSRP joue un rôle de premier plan dans la promotion des programmes de gestion (MP) et des mesures d'évaluation scientifique (MSE) par le biais d'un processus sous-régional structuré, en commençant par des applications pilotes sur des stocks partagés clés. Ce processus devrait se concentrer sur l'alignement des objectifs de gestion communs entre les États membres, le renforcement et l'harmonisation des systèmes de données, l'amélioration de la coordination régionale en matière scientifique et de gouvernance, et la garantie d'une participation active des parties prenantes tout au long du processus. Pour soutenir ces efforts, les participants ont recommandé la création d'un groupe de travail technique coordonné par la CSRP et composé de représentants des États membres. Ce groupe pourrait travailler en synergie avec la FAO, The Pew Charitable Trusts, The Ocean Foundation (TOF), l'IRD et d'autres partenaires scientifiques et techniques pertinents. Le groupe de travail contribuerait à l'élaboration d'une feuille de route régionale, évaluerait les exigences techniques et de gouvernance, et soutiendrait la mise en œuvre d'activités pilotes. Dans un premier temps, les participants ont soutenu l'organisation de sessions techniques et d'activités de renforcement des capacités axées sur l'application des approches de gestion par mesures (MP) et de gestion par l'économie de la mer (MSE) à la pêche à la sardinelle ronde (*Sardinella aurita*), dans le but d'étudier l'élaboration d'une mesure de gestion sous-régionale pilote pour ce stock partagé. Plus largement, les participants ont encouragé l'extension progressive de ces approches à d'autres pêcheries et stocks stratégiques revêtant une importance sur les plans écologique, socio-économique et de la sécurité alimentaire.



Date : 19-20 mai 2026

Lieu : IMROP, Nouakchott, République islamique de Mauritanie

Format hybride

Organisé par la Commission sous-régionale des pêches, en partenariat avec le Pew Charitable Trusts, l'Ocean Foundation, l'IMROP et l'IRD.

COMITES

Comité scientifique

Patrice BREHMER (président),
conseiller scientifique du secrétaire
permanent de la CSR/P, IRD

Ashley WILSON,
responsable scientifique, Pêche
internationale, Pew

Cheikh-Baye BRAHAM,
Président du CECAF Nord, IMROP,
Mauritanie

Bocar Sabaly BALDE,
Chercheur à l'ISRA/CRODT, Sénégal

Soumah MOHAMED,
chercheur au CNSHB, Guinée

Shana MILLER, experte en pêche, The Ocean
Foundation

Iça BARRY, directeur de l'INIPO, Guinée-Bissau

Comité d'organisation

Mouhamadou Makhtar SECK, CSR/P

Maria ANDRADE, assistante de direction,
Secrétariat permanent, CSR/P

Papa Abdourahmane BA,
chargé de communication, Secrétariat
permanent, CSR/P

Jean-Christophe VANDEVELDE,
responsable des pêches internationales, Pew

Daniel STEADMAN,
Chargé de mission, Pêche internationale,
Pew

Ouseynou DIANKHA,
Chargé des technologies de l'information,
Secrétariat permanent, CSR/P

Joséphine WORONOFF,
Chargée de mission senior, Pêche
internationale, Pew

Comité d'organisation local

Cheikh HEJBOU,
Directeur du siège du Centre IMROP de
Nouakchott, IMROP

Mohamed Ahmed JEYID,
Responsable du département d'évaluation
des ressources halieutiques, IMROP

Patrice BREHMER,
conseiller scientifique auprès du
secrétaire permanent de la CSR/P, IRD

Sous l'autorité de

Khallahi BRAHIM,
Secrétaire permanent de la
CSR/P

Ejiwen Mohamed El HAFED,
Directeur de l'IMROP

CONTEXTE

Les petits poissons pélagiques (telles que les sardines, les sardinelles, les chinchards ou les ethmaloses) jouent un rôle central dans les écosystèmes marins et les économies de l'Afrique de l'Ouest. Ces espèces sont hautement migratoires et largement réparties à travers les juridictions nationales, formant des stocks partagés qui constituent le fondement de la sécurité alimentaire, de l'emploi et du commerce régional. En tant que source essentielle de protéines animales abordables, elles contribuent directement au concept de « blue food » et à la sécurité nutritionnelle des populations côtières.

Les pays de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) partagent un engagement de longue date en faveur de la coopération en matière de gestion des pêches, notamment par le biais d'une collaboration scientifique régionale et d'un dialogue politique. Cependant, la nature dynamique des stocks de petits pélagiques (associée à une pression de pêche croissante, à la variabilité climatique et à l'évolution des demandes du marché) a renforcé la nécessité d'adopter des approches de gestion plus structurées et coordonnées au niveau sous-régional. Les évaluations scientifiques menées aux niveaux national et sous-régional, notamment par l'intermédiaire du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (CECAF), ont maintes fois mis en évidence des préoccupations concernant l'état des principaux stocks de petits pélagiques. Parallèlement, la traduction des avis scientifiques en mesures de gestion coordonnées reste limitée, en particulier en l'absence d'objectifs de gestion convenus conjointement et de cadres décisionnels coordonnés.

Au niveau politique, l'importance d'une coopération sous-régionale renforcée pour une gouvernance partagée des pêches a été réaffirmée dans des instances internationales et régionales, notamment lors de la Conférence des Nations unies sur les océans de 2025 (UNOC-3) et lors des discussions au sein de la CEDEAO. Ces processus soulignent la nécessité d'évoluer vers des systèmes de gestion des pêches plus intégrés, fondés sur les écosystèmes et tournés vers l'avenir. Dans ce contexte, la CSRP offre une plateforme institutionnelle pertinente pour promouvoir des solutions sous-régionales, renforcer la cohérence entre la science et la gestion, et soutenir l'élaboration d'approches communes en vue de l'exploitation durable des ressources marines partagées.

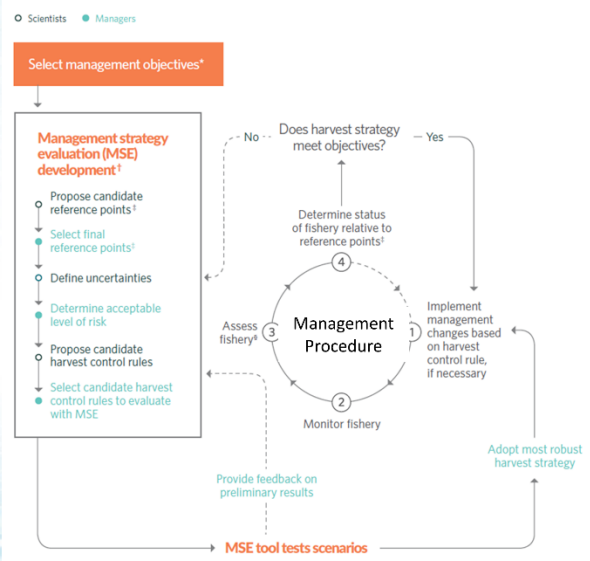
MSE Overview

Selection of **Management Objectives** is the key initial step.

It involves **Scientists, Managers** and **Stakeholders**.

The **Management Objectives** will define the scope and direction of the MSE, and are typically do not change without *exceptional circumstances*.

Harvest Strategies: Understanding How the Process Works



JUSTIFICATION

La coopération régionale ou sous-régionale est largement considérée comme une condition indispensable à l'amélioration de la gestion durable et de la conservation des ressources halieutiques partagées, et elle est encouragée par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). L'absence d'une telle coopération entraîne des risques de surexploitation en raison de désaccords sur des aspects clés de la gestion, tels que la fixation des limites de capture, le partage des ressources et les modalités d'accès.

L'absence d'une gestion partagée adéquate au niveau de la sous-région de l'Afrique du Nord-Ouest est considérée comme l'une des principales raisons de l'état défavorable actuel de plusieurs stocks de petits pélagiques. À titre d'exemple, la réponse de gestion apportée à la surpêche et au déclin de la sardine ronde ces dernières années s'est avérée insuffisante, malgré les appels répétés à la prudence lancés par les conseillers scientifiques au niveau national et par le CECAF.

Il est essentiel de renforcer le lien entre la science et la gestion au niveau sous-régional. L'élaboration de procédures de gestion, ou de stratégies de pêche, pour ces petits stocks pélagiques par le biais de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) pourrait constituer un moyen d'y parvenir (voir les définitions dans la section ci-dessous).

Si les gouvernements nationaux d'Afrique de l'Ouest ont peut-être envisagé des procédures de gestion pour leurs stocks dans le cadre de leurs plans de gestion des pêches, les procédures actuelles ne couvrent pas de manière adéquate les stocks partagés et ne reposent pas sur des objectifs de gestion convenus conjointement.

La CSRP et Pew ont lancé un dialogue sur les MP et les MSE lors de l'UNOC-3 à Nice en 2025. S'appuyant sur l'expérience internationale croissante en matière de MP et de MSE, les deux organisations ont identifié l'élaboration de MP pour les ressources halieutiques partagées comme un thème prioritaire pour le dialogue régional. Il a donc été convenu d'organiser un atelier dédié réunissant les administrations chargées de la pêche, les scientifiques, les organisations régionales, les partenaires de développement et les parties prenantes du secteur de la pêche des États membres de la CSRP et des pays voisins.

Cet atelier se voulait donc une première étape vers la mise en place, sous l'égide de la CSRP, d'un processus sous-régional structuré visant à élaborer et à mettre en œuvre des procédures de gestion et des évaluations des stratégies de gestion pour les petits stocks pélagiques partagés et, progressivement, pour d'autres pêcheries.

En améliorant la gestion durable partagée de ces espèces essentielles sur les plans écologique et économique, les membres de la CSRP franchiraient une première étape importante vers une approche écosystémique de la gestion des pêcheries de petits pélagiques et vers la garantie de l'accès à une « alimentation bleue » essentielle pour leurs communautés.

L'organisation de cet atelier s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan stratégique 2025–2029 de

Conclusions and Key Points

• **Prioritize Objectives First:** Management objectives must be clearly designed and agreed upon before the MSE simulation starts.

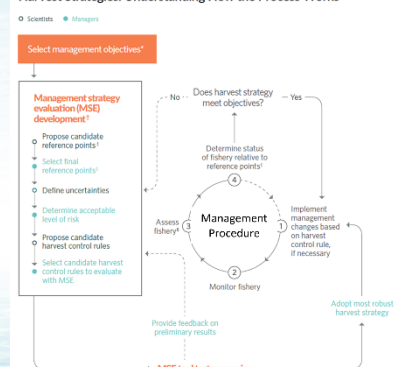
• **Shift to Long-Term Robustness:** MSE moves the focus away from debating the exact current stock status to evaluating how a strategy performs over decades of (biological) uncertainty.

• **Pre-Agreed Decision Rules:** Management Procedures (MPs) act as "rules of the road," utilizing Harvest Control Rules (HCRs) to automate management responses based on pre-defined data inputs.

• **Closed-Loop Simulation:** MSE provides a simulation framework to test data collection errors, implementation gaps, and shifting environmental baselines simultaneously.

• **Explicit Trade-Off Evaluation:** Gives managers and stakeholders a transparent framework to visualize and weigh the inherent trade-offs between conservation risk, total catch volume, and inter-annual stability.

Harvest Strategies: Understanding How the Process Works



la CSRP (SRFC, 2025)², qui identifie la gestion durable des ressources halieutiques partagées, la résilience des écosystèmes, la souveraineté alimentaire, l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la coopération régionale comme des priorités stratégiques clés. Cet atelier contribue également à la mise en œuvre de l'objectif du Plan stratégique visant à renforcer une gouvernance des pêches fondée sur la science et à promouvoir des approches de gestion innovantes capables de faire face à l'incertitude et aux changements environnementaux à long terme.

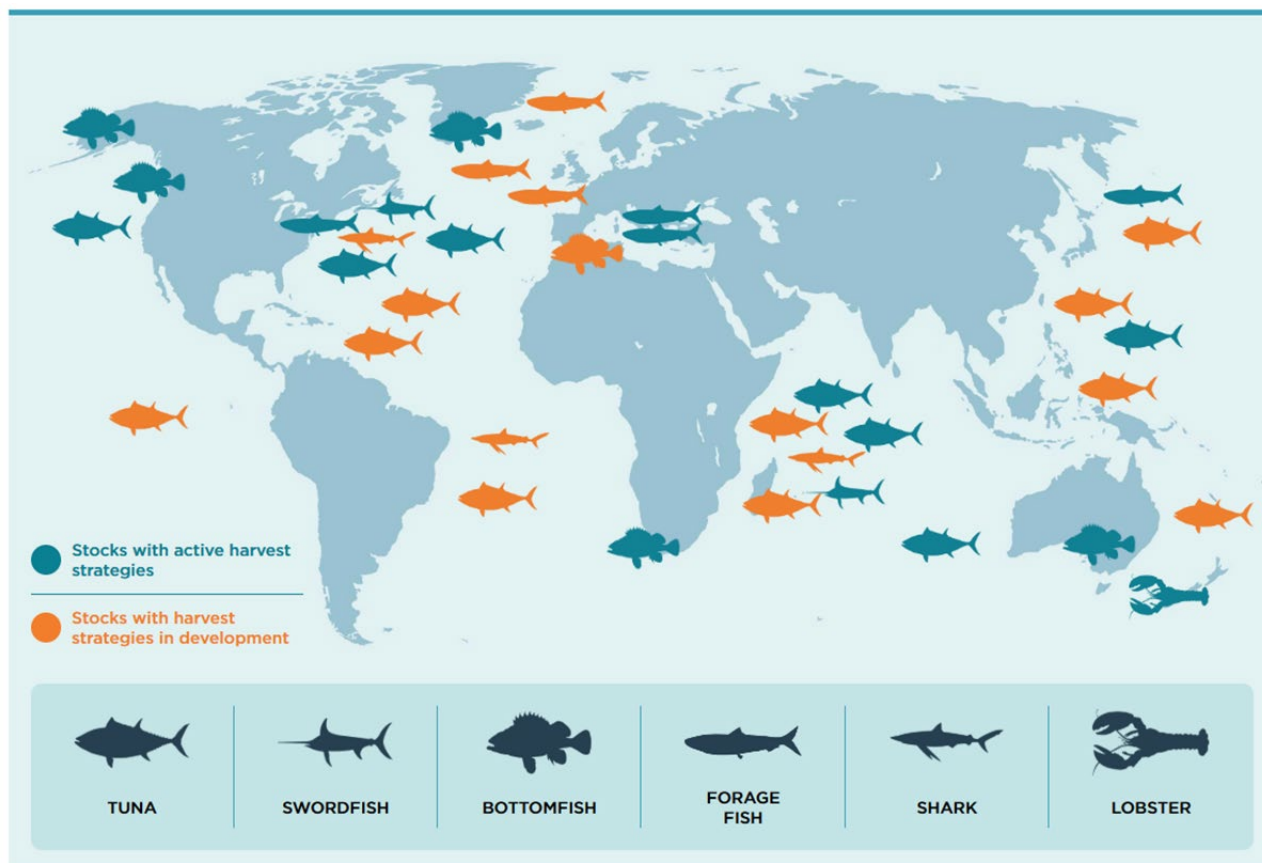
PROCÉDURES DE GESTION (STRATÉGIES D'EXPLOITATION) ET RÔLE DE L'ÉVALUATION DES STRATÉGIES DE GESTION

Les procédures de gestion, également appelées stratégies de pêche, sont des approches structurées et convenues au préalable en matière de gestion des pêches, qui définissent la manière dont les décisions sont prises en réponse à l'évolution de l'état des stocks et des conditions écosystémiques. Une procédure de gestion comprend généralement des objectifs de gestion définis (par exemple, durabilité, rendement, stabilité), des indicateurs et des points de référence permettant de suivre l'état des stocks, ainsi que des règles de décision (par exemple, ajustements des captures ou de l'effort de pêche). Elle inclut également des systèmes de suivi et de collecte de données, ainsi qu'un processus d'évaluation et de révision périodique.

En convenant à l'avance de règles de gestion, les procédures de gestion renforcent le lien entre la science et la gestion, améliorent la transparence et la prévisibilité de la prise de décision et réduisent les retards et les conflits dans les réponses de gestion.

L'utilisation de l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE), une approche fondée sur la simulation qui permet de tester différentes options de gestion en situation d'incertitude avant leur mise en œuvre, constitue un élément central des procédures de gestion. Le recours à la MSE permet de mieux prendre en compte l'incertitude, y compris la variabilité climatique, et favorise la transition vers une gestion des pêches fondée sur les écosystèmes.

² Brehmer, P., Drame, M., Camara, L., Brites, I., Ndiaye, I., Cham, A. M., ... & Brahim, K. (2025). Plan stratégique de la Commission sous-régionale des pêches « CSRP » (2025-2029). Version française. Commission sous-régionale des pêches, Secrétariat permanent, Dakar.
<http://dx.doi.org/10.23708/fdi:010096094>



Il est important de noter que les procédures de gestion peuvent être adaptées à un large éventail de contextes en matière de données, y compris les pêcheries pour lesquelles les données sont limitées, ce qui les rend particulièrement pertinentes pour les pêcheries de petits pélagiques d'Afrique de l'Ouest. Au niveau sous-régional, l'élaboration de procédures de gestion communes dans le cadre de la CSRP fournirait un mécanisme concret pour mettre en œuvre une gestion coordonnée des stocks partagés et renforcer la gouvernance collective.

RESULTATS DE L'ENQUETE PRELIMINAIRE (auprès des participants à l'atelier)

Avant l'atelier, un questionnaire a été diffusé auprès des participants afin d'évaluer leur connaissance des MP et des MSE, et d'identifier les priorités et les attentes concernant la gestion des pêcheries de petits pélagiques partagés en Afrique de l'Ouest. Au total, quatorze réponses complètes ont été reçues de la part de représentants des États membres de la CSRP, du Secrétariat de la CSRP, de scientifiques spécialisés dans la pêche, de gestionnaires et d'acteurs du secteur de la pêche. Les répondants représentaient la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Maroc et le Secrétariat de la CSRP. Les résultats de l'enquête ont fourni une base de référence utile pour les discussions de l'atelier et ont permis d'identifier à la fois les besoins en matière de renforcement des capacités et les priorités de gestion partagées par les participants issus des États membres de la CSRP et des institutions partenaires.

Connaissance des approches de gestion par programme (MP) et de gestion par secteur (MSE) dans la sous-région de la CSRP

L'enquête a révélé un niveau global modéré de connaissance des procédures de gestion et des approches d'évaluation des stratégies de gestion. La plupart des personnes interrogées ont déclaré posséder un niveau de connaissance intermédiaire, tandis qu'un nombre restreint seulement s'est déclaré très familier avec ces concepts. Cela a confirmé l'intérêt d'organiser un atelier d'initiation sur ces thèmes.

Priorités de gestion dans la sous-région de la CSRP

L'enquête a mis en évidence un fort consensus quant à l'importance d'assurer la durabilité à long terme des stocks halieutiques partagés. La conservation des stocks et la protection des écosystèmes sont apparues comme les objectifs de gestion les plus prioritaires parmi les personnes interrogées. La résilience climatique

a également été identifiée comme une priorité majeure, reflétant les préoccupations croissantes concernant les impacts de la variabilité environnementale et du changement climatique sur les pêcheries de petits pélagiques au sein du grand écosystème marin du courant des Canaries. En revanche, la maximisation des captures s'est généralement vu attribuer une priorité moindre. La stabilité des captures a obtenu un classement intermédiaire, ce qui indique que son importance socio-économique est reconnue, tout en admettant qu'elle ne doit pas compromettre la durabilité des stocks. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête suggèrent que les participants soutiennent des approches de gestion qui donnent la priorité à la santé des stocks, à l'intégrité des écosystèmes et à la résilience face aux changements environnementaux, tout en préservant les avantages socio-économiques essentiels pour les communautés dépendantes de la pêche.

Plusieurs répondants ont également souligné la situation d'urgence de certains stocks clés de petits pélagiques, en particulier *Sardinella* spp., et ont mis en avant l'importance de mettre en place des mesures de gestion régionales coordonnées, fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles.

Contribution à l'atelier

Les résultats de l'enquête préliminaire ont servi à orienter les discussions au cours de l'atelier et ont permis d'identifier les préoccupations communes, les priorités de gestion et les besoins en matière de renforcement des capacités parmi les participants.

RESUME ET PRINCIPAUX RESULTATS

RESUME DE L'ATELIER

Participation

Plus de 70 participants ont assisté à l'atelier, et cinq des sept pays membres de la CSRP étaient représentés. La Sierra Leone et le Cap-Vert n'étaient pas représentés, en raison de problèmes de visa (Sierra Leone) et d'élections nationales (Cap-Vert).

Le Royaume du Maroc a été invité par le CSRP, compte tenu de son rôle dans la région en tant que nation de pêche ciblant les petits poissons pélagiques, dont certaines sont partagées avec la Mauritanie (par exemple, la sardine). Plusieurs membres du personnel de l'IMROP ont assisté à l'événement, notamment des chercheurs confirmés et des doctorants. Parmi les participants en ligne figuraient plusieurs invités qui n'avaient pas pu se déplacer, notamment le Dr Najib Charouki, de l'INRH, qui a présenté son exposé en ligne, et le Dr Aboubacar Sidibeh, chargé de mission à la FAO (voir la liste des participants en annexe).

Jour 1 : Situation actuelle et défis liés à la gestion des petits poissons pélagiques

Après une séance d'ouverture, la première session a mis en lumière les dimensions scientifiques, écologiques et socio-économiques des pêcheries de petits pélagiques dans la sous-région de la CSRP, en soulignant les pressions environnementales croissantes et les lacunes en matière de gouvernance. Les exposés ont fait remarquer que, bien que les stocks de petits pélagiques représentent la majeure partie des captures dans la sous-région, des stocks clés tels que la sardine et la sardinelle sont en déclin sous l'effet d'une pression de pêche accrue et du réchauffement des eaux, avec des impacts observés sur la taille des poissons, leur teneur en graisse et leur répartition, y compris une migration vers le nord. Des défis scientifiques persistent, notamment une coordination régionale limitée en matière d'études et de collecte de données, des méthodes d'évaluation incohérentes et la nécessité de renforcer les capacités. Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'absence de mesures de gestion opérationnelles malgré les réductions ambitieuses de l'effort de pêche recommandées par la CECAF, ainsi que l'absence d'un système régional de TAC et d'allocation, les pays gérant les stocks de manière unilatérale. Les intervenants ont souligné l'importance d'intégrer les facteurs environnementaux (par exemple, la température) et les objectifs socio-économiques dans les cadres de gestion tels que les MSE.

La session 2 s'est concentrée sur les approches nationales de gestion des pêcheries de petits pélagiques dans l'ensemble de la sous-région. Le Maroc a présenté son approche, qui consiste en un système de gestion établi de longue date comprenant plusieurs zones, des contrôles de la flotte et des périodes de repos

biologique. La Gambie a mis l'accent sur les efforts visant à lutter contre la pêche INN, à améliorer la surveillance et à faire respecter les fermetures saisonnières, parallèlement à des projets régionaux favorisant l'harmonisation des données. L'intervention du Sénégal a souligné le rôle prépondérant de la pêche artisanale et les préoccupations croissantes concernant les captures de juvéniles, tandis que la Guinée-Bissau a insisté sur sa souveraineté sur les ressources nationales, tout en se montrant ouverte aux limites de capture régionales. La Mauritanie a mis en avant une réglementation nationale stricte, mais a déploré l'absence d'accords régionaux contraignants, ce qui affaiblit la gestion de chaque pays. Tout au long des discussions, les participants ont mis en évidence des lacunes majeures, notamment des mesures incohérentes (par exemple, les tailles minimales de capture), une coordination régionale insuffisante et une évaluation limitée de l'efficacité des plans de gestion nationaux, tout en soulignant la nécessité d'harmoniser les règles (notamment les réglementations relatives aux engins de pêche et aux périodes de repos).

La session 3 a ensuite présenté le MSE et le MP comme des outils visant à favoriser une prise de décision plus coordonnée, plus solide, plus transparente et fondée sur la science, grâce à la définition d'objectifs de gestion clairs, à la mise à l'essai de stratégies de gestion par simulation dans divers contextes d'incertitude, et en s'appuyant sur le principe consistant à « convenir des règles avant de jouer le jeu ».

Jour 2. Outils visant à améliorer la gestion sous-régionale fondée sur la science des espèces pélagiques de petite taille : la contribution des procédures de gestion

Le deuxième jour, la session 3 (deuxième partie) s'est concentrée sur les enseignements tirés de la mise en œuvre réussie des programmes de gestion (MP) et de la gestion par les acteurs du secteur (MSE) dans d'autres régions et au sein d'ORGP, soulignant que ces approches sont déjà largement appliquées dans des pays tels que l'Australie, les États-Unis et l'Union européenne, ainsi que dans les pêcheries de thon à l'échelle mondiale, avec une extension croissante aux petits poissons pélagiques. Des études de cas portant sur la sardine et l'anchois en Afrique du Sud et dans le Pacifique oriental ont illustré comment la gestion par les objectifs multiples (MSE) peut intégrer plusieurs objectifs (par exemple, la conservation des stocks, la stabilité des captures, les considérations écosystémiques), utiliser des indicateurs de performance et des modèles de simulation pour tester différentes stratégies de gestion, et s'adapter en permanence à l'évolution des conditions environnementales. Les discussions avec les participants ont mis en évidence les principaux défis pour l'Afrique de l'Ouest, notamment le manque de données, la difficulté à distinguer les effets environnementaux de ceux liés à la pêche, ainsi que la nécessité de concilier les objectifs biologiques, socio-économiques et de sécurité alimentaire, et de parvenir à un consensus entre les décideurs. Cependant, les intervenants ont souligné que, même dans des contextes où les données sont limitées, la gestion par les systèmes multiples (MSE) peut être appliquée à l'aide de modèles simplifiés ou de méthodes empiriques, à condition de disposer d'informations de base suffisantes (par exemple, des indices d'abondance), d'une volonté politique et d'une coordination régionale solide pour mettre en œuvre et faire respecter les procédures de gestion convenues.

Dans le cadre d'une table ronde, la sardinelle ronde a servi d'étude de cas pratique pour passer de la théorie de la gestion par simulation (MSE) à sa mise en œuvre, en articulant le processus autour de quatre étapes fondamentales : recenser les parties prenantes et les instances de gouvernance, définir les objectifs de gestion, cerner les principales incertitudes telles que les effets climatiques, et sélectionner des procédures de gestion candidates à tester. La discussion a porté sur la nécessité d'une gouvernance collaborative dès le départ, les gestionnaires et les parties prenantes définissant les objectifs et les scientifiques élaborant le cadre de simulation, ainsi que sur la mise en évidence des principaux compromis entre rendement économique, sécurité biologique et stabilité des captures. Les échanges entre les participants ont révélé une préoccupation générale quant à la nécessité pour toute approche de gestion de prendre en compte la nature transfrontalière de l'espèce, son recrutement influencé par le climat et son rôle central dans la sécurité alimentaire, tout en faisant face à des obstacles majeurs tels que le caractère incomplet des données sur les captures artisanales, la faible couverture des campagnes d'étude, la fragmentation de la gouvernance entre les pays et les capacités techniques limitées. Dans l'ensemble, la session a mis en avant une voie pragmatique, adaptative et transparente : commencer par des règles simples et compréhensibles et un

modèle « minimal viable » plutôt que d'attendre des données parfaites, instaurer la confiance grâce à un engagement régulier, améliorer et harmoniser la base de données factuelles au fil du temps, et s'accorder sur des objectifs régionaux clairs servant de fondement à une procédure de gestion régionale viable.

La session 4 a mis en lumière les points de vue et les rôles des secteurs de la pêche artisanale et industrielle dans la gestion partagée des pêcheries, en soulignant l'importance d'approches inclusives et participatives. Les représentants ont insisté sur le fait que la pêche artisanale détient un savoir écologique et socio-économique précieux qui devrait être intégré aux procédures de gestion au même titre que les données scientifiques. Un large consensus s'est dégagé sur la nécessité de mesures pratiques telles que les fermetures temporaires, mais aussi sur l'importance de distinguer les flottes artisanales des flottes industrielles lors de l'élaboration des réglementations. Les discussions ont mis en évidence les défis en matière de gouvernance, notamment la participation limitée des parties prenantes, les contradictions entre les politiques et la nécessité d'une coordination intersectorielle et interministérielle renforcée au sein des pays. Dans l'ensemble, les participants ont appelé à des réglementations plus simples, plus cohérentes et plus applicables, ancrées dans les réalités locales et soutenues par la participation des parties prenantes, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion partagée des pêches.

La séance de clôture a mis en évidence une forte dynamique régionale en faveur de la promotion de l'ESE et de la PM en tant qu'outils concrets de gestion des stocks de petits pélagiques partagés. Le Secrétariat de la CSRP a souligné son intention de s'engager rapidement dans l'ESE par le biais de travaux de suivi. Les participants ont convenu que le principal défi ne réside plus dans la reconnaissance de la nécessité d'une gestion coordonnée, mais dans sa mise en œuvre effective au niveau sous-régional grâce à des outils tels que la PM et l'ESE. Les intervenants ont souligné l'importance d'associer le secteur de la pêche à ces processus et de rendre les approches MSE plus accessibles, tout en notant que les progrès nécessiteront un engagement politique, une coordination régionale et des données de meilleure qualité. Les mesures récentes de la Mauritanie et ses efforts en matière de transparence ont été cités comme des exemples de progrès malgré les difficultés liées aux données. Dans l'ensemble, la session a conclu qu'une mise en œuvre progressive, étape par étape — en commençant par un stock et en s'appuyant sur la coopération régionale — offre une voie réaliste pour renforcer la gestion des pêches dans la région.

PRINCIPAUX RESULTATS

Résultat 1 : compréhension commune des procédures de gestion (PG) et du rôle de l'évaluation des stratégies de gestion (ESG)

L'objectif principal de l'atelier était d'améliorer la compréhension des PM et de l'EMS par les participants et de faciliter les échanges entre scientifiques, gestionnaires des pêches, administrations, représentants du secteur et acteurs de la pêche artisanale sur l'importance de ces outils. Les discussions ont mis en évidence un large consensus sur la nécessité de renforcer la gestion scientifique et coordonnée des stocks communs de petits pélagiques, ainsi que sur l'intérêt des PM et de l'EMS pour contribuer à ce processus.

Résultat n° 2 : identification des défis liés au développement des PM et de l'EMS

Les participants ont également mis en évidence plusieurs défis, dans le contexte de l'état actuel défavorable de plusieurs stocks pélagiques mineurs partagés au sein des États membres de la CSRP, en particulier celui de la sardinelle ronde (*Sardinella aurita*). L'un des principaux défis pour l'élaboration d'un plan de gestion (MP) pour un stock tel que celui de la sardinelle ronde réside dans l'harmonisation insuffisante des systèmes de suivi et de collecte de données entre les pays, malgré des efforts récents tels que le [projet AGD](#) «³ » (CSRP, 2018-2022). Un autre défi identifié est la nécessité de renforcer le respect des règles, la transparence et la participation des parties prenantes à la gestion des pêches, qui constituent également des conditions préalables à l'efficacité des plans de gestion. Parmi les autres défis figurent les incertitudes liées à la variabilité climatique et aux changements environnementaux à long terme, ainsi que la complexité de la gouvernance liée au caractère transfrontalier des stocks partagés.

³ Brehmer, Patrice, B. S. Balde et Anne Mouget. Projet AGD-pélagique (CSRP-IRD) : Appui à la gestion durable des pélagiques : rapport technique IRD 2020. IRD, 2020. <https://hal.science/hal-03260898/document>

Identifying the Barriers



Résultat n° 3 : Dialogue sur la nécessité d'objectifs de gestion communs pour les stocks de la sous-région

Les participants ont engagé un dialogue sur d'éventuels objectifs sous-régionaux pour les futures procédures de gestion dans le cadre de la CSRP, à travers l'étude de cas de la sardinelle ronde. Parmi les objectifs les plus fréquemment mis en avant figuraient la garantie de la reconstitution et de la durabilité à long terme des stocks, y compris dans le contexte du changement climatique et de la variabilité environnementale ; le maintien de l'accès à une alimentation « bleue » abordable pour les populations côtières ; et la préservation des avantages socio-économiques et de l'emploi au sein des chaînes de valeur de la pêche. Parmi les autres objectifs clés figuraient le renforcement de la stabilité et de la prévisibilité des captures et des mesures de gestion. Les compromis entre ces objectifs ont été abordés, ainsi que les conditions nécessaires à leur adoption, telles que la volonté politique de coopérer et la confiance entre les États membres.

Résultat n° 4 : engagement des participants à poursuivre la discussion sur la gestion par programme (MP) et l'évaluation de la viabilité écologique (MSE).

L'atelier s'est conclu sur la manifestation d'un vif intérêt de la part des participants à poursuivre la discussion sur la gestion multipartite (MP) et l'évaluation de la viabilité écologique (MSE), en se concentrant sur l'élaboration d'une MSE pour un stock pilote, ce qui permettrait d'examiner plus en détail les conditions propices et d'identifier les premières étapes d'une telle évaluation

Les participants ont reconnu que la CSRP constituait une plateforme appropriée pour rassembler les partenaires concernés et faciliter l'élaboration d'une évaluation de la gestion (MSE) et, plus largement, d'approches de gestion partagée des ressources halieutiques transfrontalières.

1985 • 2025

ANS DE COOPÉRATION SOUTIENNÉE

RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 « Lancer les procédures de gestion (MP) et l'évaluation des stratégies de gestion (MSE) »

Les participants ont recommandé que la CSRP lance un processus sous-régional structuré pour l'élaboration et la mise en œuvre de procédures de gestion (MP), appuyées par une évaluation de la stratégie de gestion (MSE), pour les petits stocks pélagiques partagés, en commençant par des applications pilotes sur un ou deux stocks clés. Ce processus devrait viser à :

- identifier des objectifs de gestion communs entre les États membres ;
- renforcer et harmoniser les systèmes de collecte de données et de suivi ;
- contribuer aux mécanismes régionaux de coordination scientifique et de gouvernance ;
- la mise en œuvre progressive de PM adaptées à la disponibilité des données et aux capacités sous-régionales ;
- garantir la participation active des pêcheurs et des acteurs du secteur de la pêche tout au long du processus.

Recommandation n° 2 « Établissement d'une feuille de route et création d'un groupe de travail technique »

Les participants ont encouragé la CSRP, en collaboration avec ses États membres et ses partenaires techniques, à élaborer une feuille de route décrivant les prochaines étapes, les modalités de gouvernance, les exigences techniques et les besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires pour faire progresser l'élaboration et la mise en œuvre des procédures de gestion (MP) et des processus d'évaluation des stratégies de gestion (MSE) aux niveaux national et sous-régional. Pour soutenir ce processus, les participants ont recommandé la création d'un groupe de travail technique sur les procédures de gestion et l'évaluation des stratégies de gestion (MSE), coordonné par la CSRP et composé de représentants du secrétariat de la CSRP et des États membres, ainsi que de partenaires techniques, notamment la FAO, The Pew Charitable Trusts, The Ocean Foundation (TOF), l'IRD et d'autres institutions scientifiques et de gestion des pêches concernées.

Le groupe de travail serait chargé :

- d'élaborer une feuille de route sous-régionale pour la mise en œuvre progressive des procédures de gestion et des évaluations de la stratégie de gestion au sein des États membres de la CSRP ;
- d'identifier les stocks et les pêcheries prioritaires se prêtant à des applications pilotes ;
- d'évaluer la disponibilité des données, les capacités techniques et les exigences en matière de gouvernance au sein des États membres ;
- de faciliter la coordination entre les institutions scientifiques, les administrations chargées de la pêche et les parties prenantes ;
- soutenir la mobilisation des ressources et le développement de partenariats.

Dans un premier temps, les participants ont recommandé l'organisation de sessions techniques dédiées et d'ateliers de renforcement des capacités afin d'appliquer les concepts de MP et de MSE à la pêche à la sardinelle ronde (*Sardinella aurita*), dans le but d'étudier la faisabilité de l'élaboration d'une procédure de gestion sous-régionale pilote pour ce stock partagé. Cette initiative pilote pourrait servir de base à l'extension future des approches de la gestion par programme (MP) et de la gestion par l'économie (MSE) à d'autres pêcheries et stocks stratégiques revêtant une importance écologique, économique et en matière de sécurité alimentaire au sein de la CSRP.

Recommandation n° 3 « Promouvoir cette approche dans tous les États membres de la CSRP »

Le secrétariat permanent, sur la base des échanges entre les participants, recommande de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de procédures de gestion (MP), appuyées le cas échéant par une évaluation de la stratégie de gestion (MSE), au sein des États membres de la CSRP, non seulement pour les pêcheries de petits pélagiques partagés, mais aussi pour d'autres pêcheries et stocks stratégiques revêtant une importance majeure sur les plans écologique, socio-économique et de la sécurité alimentaire.



ANNEXES



LECTURES COMPLÉMENTAIRES RECOMMANDÉES AUX PARTICIPANTS

- **Punt, A. E., Butterworth, D. S., de Moor, C. L., De Oliveira, J. A., & Haddon, M. (2016). Évaluation des stratégies de gestion : meilleures pratiques. *Fish and fisheries*, 17(2), 303-334.**

<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/faf.12104>

L'évaluation des stratégies de gestion (MSE) consiste à utiliser la simulation pour comparer l'efficacité relative, en termes de réalisation des objectifs de gestion, de différentes combinaisons de dispositifs de collecte de données, de méthodes d'analyse et de processus ultérieurs menant à des mesures de gestion. La MSE peut être utilisée pour identifier la « meilleure » stratégie de gestion parmi un ensemble de stratégies candidates, ou pour déterminer l'efficacité d'une stratégie existante. La capacité de la MSE à faciliter la gestion des pêches et à lui permettre d'atteindre ses objectifs dépend de la qualité de la représentation de l'incertitude, ainsi que de l'efficacité avec laquelle les résultats des simulations sont synthétisés et présentés aux décideurs. Les principaux défis pour une utilisation efficace de la MSE consistent donc à caractériser les objectifs et l'incertitude, à attribuer des niveaux de plausibilité aux scénarios envisagés, et à collaborer avec les décideurs pour interpréter et mettre en œuvre les résultats de la MSE. Cet article explore la manière dont les MSE sont menées et caractérise les lignes directrices actuelles en matière de « meilleures pratiques », tout en indiquant si et comment ces meilleures pratiques ont été appliquées à deux études de cas : les baleines boréales (*Balaena mysticetus* ; Balaenidae) des mers de Béring, de Tchoukchi et de Beaufort, et la sous-population septentrionale de la sardine du Pacifique.

- **Dowling, N. A., Dichmont, C. M., Haddon, M., Smith, D. C., Smith, A. D. M., & Sainsbury, K. (2015). Stratégies de pêche empiriques pour les pêcheries disposant de peu de données : une revue de la littérature. *Fisheries Research*, 171, 141-153.**

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0165783614003300>

Les approches de stratégie de pêche fondées sur des indicateurs empiriques et/ou des règles de contrôle commencent à être acceptées dans un nombre croissant de pêcheries disposant de peu de données et de capacités limitées. Bien qu'il existe un nombre croissant de travaux consacrés à l'élaboration d'indicateurs empiriques et de règles de contrôle dans des contextes où les données sont insuffisantes, ceux-ci ont généralement été menés au cas par cas. Il subsiste un besoin de lignes directrices générales sur la formulation de règles de contrôle reliant les indicateurs empiriques à des mesures de gestion adaptées. De plus, dans les contextes où les données sont rares, la plupart des travaux se sont concentrés sur les indicateurs empiriques et les évaluations, en accordant moins d'attention aux règles de décision et à l'intégration de ces indicateurs et évaluations dans un cadre de stratégie de pêche. Cette revue examine un éventail d'options de stratégies de pêche, en mettant l'accent sur les indicateurs empiriques et les règles de décision disponibles pour les espèces et les pêcheries pour lesquelles les données sont rares. Celles-ci illustrent clairement que le manque d'informations ne constitue pas une raison pour renoncer à l'élaboration de stratégies d'exploitation, et qu'il existe toute une gamme d'approches pragmatiques, indépendamment des données disponibles, du cycle biologique des espèces cibles, de la nature des opérations de pêche ou des capacités de recherche disponibles. Il existe un champ d'action considérable pour poursuivre les travaux dans ce domaine, mais on peut affirmer qu'il existe déjà un ensemble complet d'approches et de règles de décision qui, combinées aux lignes directrices, constituent une base solide et une boîte à outils pour toutes les espèces et pêcheries, à l'exception de celles pour lesquelles les données sont les plus rares.

- **Procédures de gestion et évaluation des stratégies de gestion : petit guide à l'intention des gestionnaires**

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd6449en>

Synopsis. Cette brochure met en avant la tendance mondiale en faveur des procédures de gestion (PG), ou stratégies de pêche, considérées comme une alternative plus efficace à la gestion traditionnelle des pêches fondée sur l'évaluation des stocks. Les PG fournissent des avis scientifiques plus clairs, rationalisent la prise de décision et offrent une plus grande stabilité et prévisibilité aux pêcheries et aux marchés des produits de la mer. En intégrant l'évaluation des stratégies de gestion (ESG), les PG permettent également de mieux faire face aux incertitudes telles que le changement climatique, renforçant ainsi la confiance dans la réalisation des objectifs de durabilité à long terme. L'implication des parties prenantes, qui garantit transparence et inclusivité, est un élément clé de l'élaboration des MP. Cette publication explore le processus d'élaboration des MP du point de vue des gestionnaires, en mettant l'accent sur les avantages de la collaboration avec les scientifiques et les responsables de la gestion des pêches.

- **Comment élaborer efficacement une procédure de gestion. Examen des étapes et des délais pour l'élaboration et l'adoption des procédures de gestion**

<https://openknowledge.fao.org/items/d251bf2a-a2e7-4706-b89f-7aac1a7d250c>

Cette fiche d'information fournit des conseils essentiels sur l'élaboration de procédures de gestion (PG) pour des pêcheries durables. Elle souligne l'importance d'un plan de travail structuré, de délais clairs et de la participation des parties prenantes, en mettant l'accent sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) afin de garantir une gestion efficace des pêcheries. Le document souligne la nécessité de disposer d'une expertise, de groupes de dialogue entre scientifiques et gestionnaires (SMD) et d'un processus transparent pour surmonter les retards courants dans l'élaboration des PM. En partageant ces connaissances, cette publication vise à aider les gestionnaires des pêches, les scientifiques et les parties prenantes à élaborer des stratégies de gestion efficaces, inclusives et scientifiquement solides, qui favorisent la durabilité à long terme des stocks halieutiques et la santé du milieu marin.



Site web du projet « Stratégies de pêche »

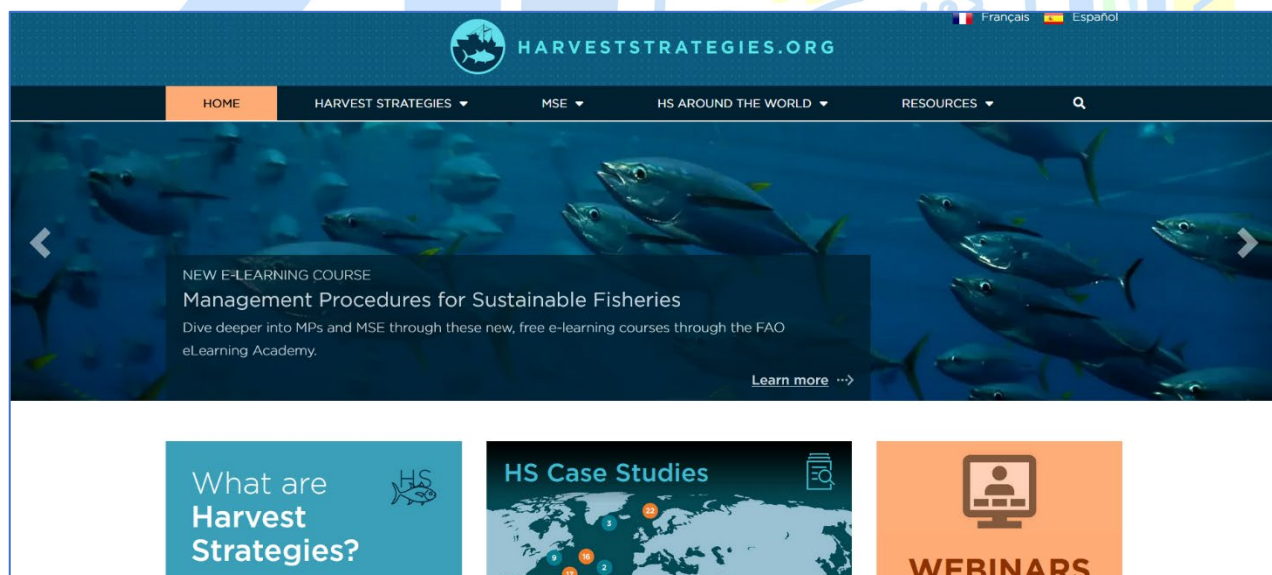
<https://harveststrategies.org/what-are-harvest-strategies/>

Ce site rassemble des informations sur le fonctionnement des stratégies de pêche et sur la manière dont la mise en œuvre de cette approche de gestion novatrice peut conduire à des pêcheries durables et rentables, ainsi qu'à des programmes de reconstitution efficaces pour de nombreuses espèces à travers le monde.

- **Académie d'apprentissage en ligne de la FAO**

<https://elearning.fao.org/course/view.php?id=1305>

La série de formations en ligne 2025 intitulée « Procédures de gestion pour une pêche durable au thon » vise à fournir une compréhension générale des concepts nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de procédures de gestion (PG), également appelées stratégies de pêche. Elle a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs du secteur de la pêche à s'impliquer activement dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des procédures de gestion.



INFORMATIONS PRATIQUES

Les organisateurs souhaitent la bienvenue à tous les participants à Nouakchott et se réjouissent à l'avance des échanges fructueux qui contribueront à la gouvernance durable de la pêche en Afrique de l'Ouest. Veuillez vous reporter à la note « Informations aux participants » envoyée dans un fichier séparé (envoyée aux participants).

PROGRAMME (FORMAT HYBRIDE)

Jour 1. Situation actuelle et défis liés à la gestion des petits poissons pélagiques

Présidence : Mamadou DRAME, président du Comité de coordination de la CSRP (DPM, Guinée), représenté par Aboubacar Aminata TOURÉ.

Heure	Session / Activité	Intervenant	Contenu
09 h 00 – 09 h 30	Accueil des participants	Tous	Imrop, Nouakchott
09 h 40 – 10 h	Ouverture	Ejiwen Mohamed El Hafed, directeur de l'IMROP S.E. Khallahi Brahim, secrétaire permanent de la CSRP Aboubacar Aminata Touré, représentante de Mamadou Drame, président du Comité de coordination de la CSRP (directeur des pêches, Guinée) S.E. MOCTAR AHMED BOUCEIF, ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires	Allocution de bienvenue Allocution d'ouverture Allocution d'ouverture Discours d'ouverture
10 h 00 – 10 h 15	Pause-café		
10 h 15 – 11 h	Session 1 Aspects scientifiques	Dr Cheikh-Baye BRAHAM, président du groupe de travail du CEEAF sur les petits poissons pélagiques (Nord) (IMROP, Mauritanie) Dr Elimane KANE, chercheur principal (MPIMP/IMROP, Mauritanie) États membres du Comité de coordination de la CSRP et représentants gouvernementaux	Situation et importance écologique des petits poissons pélagiques dans la sous-région de la CSRP Importance socio-économique des petits poissons pélagiques, y compris les considérations liées au marché Questions-réponses
11 h 30 – 12 h 30	Session 1 Aspects scientifiques	Najib CHAROUKI (INRH, Maroc) Patrice BREHMER (IRD, CSRP) États membres du Comité de coordination du CSRP et	Défis et lacunes dans les évaluations scientifiques des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest et impact du changement climatique

		représentants gouvernementaux	Questions-réponses
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner		

14 h 00 – 15 h 30	Session 2 Aspects liés à la gestion	Représentant national de chaque pays : • M. Momodou JALLOW Gambie • Dr Aboubacar Aminata TOURÉ Guinée • M. Luis SAKTA Guinée-Bissau • Dr Mohamed Ahmed JEYID Mauritanie • Dr Bocar Sabaly BALDE Sénégal • Mme Saham AMANOU Maroc États membres du Comité de coordination de la CSRP et représentants gouvernementaux	Outils et plans nationaux pour la gestion des petits pélagiques (10 minutes par pays) Questions-réponses
15 h 30 – 16 h 30	Session 2 Aspects liés à la gestion	Dr Mika DIOP (coordinateur CSRP du projet « Shared Sardinella » (FAO/Nansen)) / Matthieu BERNARDON (Nansen) États membres du Comité de coordination du CSRP et représentants gouvernementaux	Défis et faiblesses du plan de gestion sous-régional pour <i>Sardinella aurita</i> (15 min) Questions-réponses
16 h 30 – 17 h 00	Pause-café		
17 h 00 – 18 h 00	Session 3 De nouveaux outils pour améliorer la gestion scientifique au niveau sous-régional	Dr Joel RICE (Rice Marine Analytics) et Dr Jean-Christophe Vandeveld (Pew)	Concepts des procédures de gestion et leur utilisation dans le contexte des pêcheries de petits pélagiques (30 min) Questions-réponses

		États membres du Comité de coordination du CSRP et représentants gouvernementaux	
--	--	--	--



Jour 2. Outils visant à améliorer la gestion sous-régionale fondée sur la science des espèces de petits pélagiques : la contribution des procédures de gestion

Présidence : Mamadou DRAME, président du Comité de coordination de la CSRP (DPM, Guinée), représenté par Aboubacar Aminata TOURÉ.

Après-midi du jour 2 avec le représentant des pêcheurs et l'ensemble des parties prenantes.

Heure	Session / Activité	Intervenant	Contenu
09 h 30 – 10 h 30	Session 3 De nouveaux outils pour améliorer la gestion scientifique au niveau sous-régional	Dr Joel RICE (expert, Rice Marine Analytics) Tous	Mise en œuvre réussie des procédures de gestion des petits poissons pélagiques et résultats de cette gestion : exemples tirés d'autres régions et d'ORGP (30 min) Questions-réponses
10 h 30 – 11 h 00	Pause-café		
11 h 00 – 13 h 30	Table ronde De la théorie à la pratique : comment appliquer les concepts de stratégies de récolte et d'évaluation des stratégies de gestion	Modérateur : Dr Joel RICE, qui animera la discussion à l'aide de diapositives et de tableaux à feuilles mobiles.	Échange (tous les participants) Quelles pourraient être les étapes pour mettre en place une procédure de gestion d'un stock tel que celui de <i>Sardinella aurita</i> ? Objectif de la session : élaborer un modèle conceptuel de base d'une évaluation des stratégies de gestion (MSE) et discuter des conditions nécessaires, des obstacles et des objectifs communs (captures élevées, préservation du stock, stabilité ?) entre les gestionnaires et les scientifiques

13 h 30 - 14 h 30	Déjeuner		
14 h 30 - 14 h 40	Session 4 Rôle des parties prenantes dans la gestion partagée des stocks de petits pélagiques : quelles sont les prochaines étapes ?	Dr Khallahi BRAHIM	Sur le rôle de la CSRP dans la gestion partagée, y compris le recours à des procédures de gestion : perspectives d'avenir (10 min)
14 h 40 - 16 h 15	Session 4	Président Gaoussou GAYE, représentant de la pêche artisanale africaine (CAOPA) et représentant de la pêche industrielle et artisanale de Mauritanie Tous	Sur le rôle des pêcheurs artisanaux (15 min) et industriels (15 min) dans la gestion partagée, y compris l'utilisation des procédures de gestion : perspectives d'avenir Questions-réponses
16 h 15 - 16 h 30	Pause-café		
16 h 30 - 17 h	Séance de clôture Engagements pour l'avenir	Mohamed Abidine Mayif Jean-Christophe VANDEVELDE (Pew) Mohamed Ahmed JEYID ET Patrice BREHMER (CSRP/IRD)	Remarques générales Synthèse des points clés (15 min) Prochaines étapes et engagements (15 min)
17 h	Fin	Président du Comité de coordination du CSRP Représentant officiel de la Mauritanie	Discours de clôture

PARTICIPANTS

Catégorie	Pays / Organisation	Nom	Institution	Rôle / Fonction
État membre du CSRP	Mauritanie	Mohamed Ould Ely Ould Barham	MPEM	Secrétaire général au ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires MPIMP
État membre du CSRP	Mauritanie	Lamine Camara (absent)	MPEM	Haut responsable ; CC CSRP
État membre du CSRP	Mauritanie	Dedah Ahmed Babou	MPEM	Représentant du RIM CC CSRP
État membre du CSRP	Mauritanie	Cheikh-Baye Braham	IMROP	Président du groupe de travail du CECAF sur les petits pélagiques (Nord)
État membre du CSRP	Mauritanie	Cheikh Hejbou	IMROP	Directeur du centre NKT Imrop
État membre du CSRP	Mauritanie	Mohamed El Hafedh Ejiwen	IMROP	Directeur de l'IMROP
Technique	Mauritanie	Mohamed Salem Baba Ahmed	IMROP	Informatique
Technique	Mauritanie	Yahya Mbareck	IMROP	Communication
Technique	Mauritanie	Amadou Dialade Sy	IMROP	Technicien
Technique	Mauritanie	Ely Cheikh	IMROP	Technicien
Technique	Mauritanie	Brahim Moustapha	IMROP	Technicien
État membre du CSRP	Mauritanie	Mohamed Mayif	MPEM	Expert, ancien ministre d'État MPEM RIM
État membre du CSRP	Mauritanie	Mahfoud Taleb (annulé)	ISSM	Directeur de l'ISSM
État membre du CSRP	Mauritanie	Mohamed Ahmed Jeyid	IMROP	Responsable du laboratoire
État membre du CSRP	Mauritanie	Elimane Kane	MPEM	Chercheur, économiste de la pêche
État membre du CSRP	Sénégal	Adama Mbaye (annulé)	ISRA/CRODT	Chercheur, socio-anthropologie
État membre du CSRP	Sénégal	Bocar Sabaly Baldé	ISRA/CRODT	Chercheur, modélisation halieutique
État membre du CSRP	Sénégal	Coumba Ndoeffene Diouf (annulé)	Ministère de la Pêche	Haute fonctionnaire ; DPM ; CC CSRP
État membre du CSRP	Gambie	Momodou Sidibeh (représenté)	Département des pêches	Haut fonctionnaire ; vice-premier ministre ; CC CSRP
État membre du CSRP	Gambie	Momodou Jallow	Département des pêches	Responsable technique

État membre du CSRP	Guinée	Mohamed Soumah*	CNSHB	Chercheur
État membre du CSRP	Guinée	Aboubacar Aminata Touré	CNSHB	Haute responsable ; délégation pour le DPM et le CC du CSRP
État membre du CSRP	Guinée-Bissau	Cadijatu Djalo	INIPO	Chercheuse ; présidente de l'INIPO
État membre du CSRP	Guinée-Bissau	Luis Sakta	INIPO	Statisticien
État membre du CSRP	Guinée-Bissau	Représenté	Administration des pêches	Haut fonctionnaire ; DPM ; CC CSRP
État membre du CSRP	Sierra Leone	Victor Kargbo (annulé)	Ministère de la Pêche	Haut fonctionnaire ; CC CSRP-Pi
État membre du CSRP	Sierra Leone	Percy Showers (annulé)	Univ SL	Chercheur
État membre du CSRP	Cap-Vert	Albertino R. Martins*	Imar	Chercheur. Membre du conseil d'administration d'Imar
État membre du CSRP	Cap-Vert	Carlos Monteiro (annulé)	Autorité chargée de la pêche	Haut fonctionnaire ; DPM ; CC CSRP
État invité	Maroc	Najib Charouki*	INRH	Chef du département des pêches
État invité	Maroc	Siham Amanou	Ministère de la pêche	Service de gestion et d'aménagement des ressources halieutiques
Organisation régionale des pêches	CSRP	Khallahi Brahim	CSRP	Secrétaire permanent
Organisation régionale des pêches	CSRP	Mika Diop	CSRP	Chef de projet – Sardinella partagée
Organisation régionale de pêche	CSRP	Makthar Seck	CSRP	Finances
Organisation régionale des pêches	CSRP	Maria Andrade	CSRP	Secrétaire
Organisation régionale de pêche	CSRP	Papa Abdourahmane Ba*	CSRP	Chargé de communication, CSRP
Organisation régionale des pêches	CSRP	Ouseynou Diankha*	CSRP	Responsable des technologies de l'information, CSRP
Organisation régionale des pêches	CSRP	Patrice Brehmer	CSRP / IRD	Conseiller scientifique du secrétaire permanent
État membre du CSRP	Mauritanie	Beyah Habibe	IMROP	Présidente du sous-comité scientifique du CECAF
ORGP / OI	FAO	Aboubacar Sidibeh*	FAO	Expert principal en pêche



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

THE OCEAN
FOUNDATION



Pew

ORGP / OI	FAO	Jean Senhaoun (à confirmer)	FAO Nouakchott	Représentant national
Expert scientifique	Norvège	Maik Tiedmann*	FAO/EAF-Nansen	Chercheur à l'IMR
Expert scientifique	États-Unis	Joel Rice	Rice Consulting	Gouvernance des pêches et HS
Associé	Pew	Jean-Christophe Vandeveld	The Pew Charitable Trusts	Responsable, Pêche internationale
Observateur	Mauritanie	Gaoussou Gaye	CAOPA	Président de la CAOPA
Observateur	Mauritanie	Diop Issa	Pêche artisanale	Pêcheur
Observateur	Mauritanie	Abdel Kerim	Pêche artisanale	Pêcheur
Observateur	Mauritanie	Haiba Sid Ahmed	Pêche industrielle	Pêcheur
Observateur	Mauritanie	Cheikh Sidi	Pêche industrielle	Pêcheur
L'Observateur	Mauritanie	Bechir Hacena Ahmed Lebeid	Usine de transformation du poisson	Industrie de la pêche
Observateur	Mauritanie	Abidine Sidaty	Industrie de transformation	Secteur de la pêche
Observateur	Maroc	Omar Akouri*	Industrie/COMAIP	Secrétaire général de la COMAIP
Observateur	Mauritanie	Harouna Ismail Lebaye	FLPA	Président de la section de Nouadhibou
Étudiant	Mauritanie	Aminetou Yeslem Didi	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiante	Mauritanie	Nzaha Isselmou Sabar	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiant	Mauritanie	Diye Lamine Camara	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiant	Mauritanie	Mariam Mohamed El Moctar	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiante	Mauritanie	Badie Fofana	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiant	Mauritanie	Mohamed Salem Brahim	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiant	Mauritanie	Khadej Elkhirchy	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiante	Mauritanie	Zeinebou El Moustapha	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiante	Mauritanie	Emel Aboubekrine	Université	3 ^e cycles universitaires
Étudiante	Mauritanie	Aichetou Elghadi Kaya	Université	3 ^e cycles universitaires
Partenaire	Pew	Josephine Woronoff*	Pew	Collaborateur senior, Pêche internationale



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

THE OCEAN
FOUNDATION



ICSF
Développer la recherche
pour la pêche durable
Sustainable Fisheries

Pew

Observateur	Espagne	Juan Lechuga*	Faune et flore	Spécialiste technique, Pêche
Observateur	CAPE	Beatriz Gorez	CFFA	Coordinatrice CFFA
Observatrice	SFP	Rolando Lobrana	Partenariat pour la pêche durable	Consultant SFP
Observateur	SFP	Cassandra De Young*	Partenariat pour une pêche durable	Directrice adjointe du SFP

* en ligne.



DISCOURS DU SECRETAIRE PERMANENT DE LA COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PÊCHES

Atelier sous-régional sur les procédures de gestion des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest. Nouakchott, 19 mai 2026

Monsieur le Représentant du ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires,
Mesdames et Messieurs les représentants des États membres de la CSRP et du Royaume du Maroc,
Monsieur le Directeur général de l'IMROP,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles de la pêche,
Monsieur le Responsable de la pêche internationale pour The Pew Charitable Trusts,
Madame la coordinatrice du programme EAF-Nansen,
Mesdames et Messieurs les chercheurs, experts et partenaires techniques et financiers, en particulier The Ocean Foundation et l'IRD,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de cet atelier sous-régional consacré aux procédures de gestion durable des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, coorganisé par la CSRP avec l'IMROP, avec le soutien de The Pew Charitable Trusts, de The Ocean Foundation et de l'IRD.

Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères remerciements aux autorités mauritaniennes pour leur accueil chaleureux ainsi que pour leur engagement constant en faveur du renforcement de la coopération sous-régionale dans le domaine de la pêche.

Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui accompagnent la CSRP dans ses efforts visant à promouvoir une gouvernance concertée et durable des ressources halieutiques dans notre espace sous-régional.

Mesdames et Messieurs,

Les ressources halieutiques revêtent une importance toute particulière pour les États membres de la CSRP. Elles jouent un rôle essentiel sur les plans social, économique et alimentaire, en contribuant de manière majeure à la souveraineté alimentaire, à l'emploi, aux revenus des communautés côtières et aux économies nationales.

Cependant, ces ressources sont aujourd'hui confrontées à de multiples menaces : les fortes pressions de pêche ; les effets croissants du changement global et climatique ; la dégradation des écosystèmes marins ; et l'expansion de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Il en résulte une situation de plus en plus préoccupante, marquée par la diminution des débarquements et la fragilisation de plusieurs ressources halieutiques, tant démersales que pélagiques.

Face à cette situation, nos États ont engagé d'importantes réformes à travers des stratégies nationales de pêche et d'aquaculture visant à renforcer la durabilité, la gouvernance et la résilience du secteur. Mais il est aujourd'hui clair qu'aucun État ne peut relever seul les défis liés à la gestion des ressources partagées.

C'est précisément pour répondre à cette nécessité que la CSRP poursuit depuis plusieurs décennies sa mission de coopération sous-régionale, en favorisant le dialogue politique, la concertation scientifique et l'harmonisation des approches de gestion des pêches.

Mesdames et Messieurs,

Les petits pélagiques constituent un enjeu stratégique majeur pour notre sous-région. Leur caractère migratoire et partagé impose de renforcer les mécanismes de concertation entre nos États membres ainsi qu'avec le Royaume du Maroc.

C'est dans cet esprit que la CSRP met actuellement en œuvre plusieurs initiatives visant à renforcer la gestion durable des ressources partagées.

Le présent atelier s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il constitue une première étape importante pour réfléchir collectivement à l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques et, plus particulièrement, des petits pélagiques, grâce à l'élaboration de procédures de gestion adaptées à notre contexte sous-régional.

Cette rencontre s'inscrit également dans le cadre des travaux menés au titre du projet conjoint CSRP-FAO/EAF-Nansen « Shared Sardinella », dont l'objectif est de proposer des approches de gestion concertées et adaptées aux réalités écologiques, économiques et sociales de notre espace sous-régional.

Mesdames et Messieurs,

Cet atelier s'inscrit également dans la continuité des efforts importants de renforcement des capacités déjà menés par la CSRP au cours de son projet AGD récemment achevé. Ce projet a notamment permis de moderniser et d'harmoniser les systèmes d'enquête sur la pêche artisanale au sein des États membres, en étroite collaboration avec vos instituts de recherche nationaux.

Ces travaux ont contribué à renforcer la qualité, la comparabilité et la disponibilité des données halieutiques dans notre espace sous-régional. Ils ont également permis de consolider les capacités techniques des structures nationales de recherche et de suivi des pêcheries, qui ont pleinement reconnu l'intérêt et la pertinence de cette démarche collective. Bien entendu, des efforts restent à faire dans ce sens, et la CSRP en est consciente et continue d'œuvrer en ce sens.

Le développement de procédures de gestion et d'approches concertées pour la gestion des stocks partagés constitue aujourd'hui le prolongement logique de ces efforts. En effet, une gestion moderne et fondée sur la science nécessite des systèmes de données robustes, harmonisés et partagés à l'échelle sous-régionale.

Mesdames et Messieurs,

Les procédures de gestion, également appelées « management procedures » ou « harvest strategies », constituent des outils particulièrement prometteurs que nous souhaitons promouvoir au sein de nos États membres.

Elles permettent de renforcer les liens entre la science et la prise de décision publique, d'améliorer la prévisibilité des mesures de gestion, de mieux prendre en compte les incertitudes liées au changement climatique, et de favoriser une gestion plus transparente, concertée et fondée sur des objectifs communs.

Pour la CSRP, cette approche s'inscrit pleinement dans les orientations de notre nouveau Plan stratégique 2025-2030, qui place au cœur de ses priorités la gestion durable des ressources partagées, la résilience des écosystèmes, la souveraineté alimentaire et le renforcement de la coopération sous-régionale.

Je souhaite que les échanges de ces journées permettent de rapprocher les visions des scientifiques, des administrations et des professionnels ; de renforcer la confiance entre les acteurs, et d'identifier des pistes concrètes pour avancer vers des mécanismes sous-régionaux de gestion concertée des petits pélagiques.

Je tiens enfin à rappeler que l'avenir de nos ressources halieutiques dépendra de notre capacité collective à élaborer des solutions communes face à des défis communs.

La CSRP continuera, avec l'ensemble de ses partenaires, à jouer pleinement son rôle de cadre de dialogue, de coordination et d'intégration sous-régionale au service d'une pêche durable et d'une économie bleue résiliente dans notre sous-région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS D'OUVERTURE du SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PECHE, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES

Atelier sous-régional sur les procédures de gestion des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, Nouakchott, 19 mai 2026

Monsieur le Secrétaire permanent de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP),
Monsieur le Directeur général de l'IMROP,
Mesdames et Messieurs les représentants des États membres de la CSRP,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles de la pêche,
Mesdames et Messieurs les chercheurs, experts et partenaires techniques et financiers,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que le ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires accueille cet atelier sous-régional consacré aux procédures de gestion durable des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest.

Je tiens tout d'abord, au nom du gouvernement de la République islamique de Mauritanie, à souhaiter la bienvenue à l'ensemble des délégations présentes à Nouakchott, terre de dialogue, de coopération et d'ouverture sur l'océan Atlantique.

Je tiens également à saluer cette initiative de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), de l'IMROP, ainsi que de leurs partenaires, en particulier The Pew Charitable Trusts, mais aussi The Ocean Foundation et l'IRD, pour l'organisation de cette rencontre, importante pour l'avenir de nos pêcheries et de nos communautés côtières.

Mesdames et Messieurs,

Les ressources halieutiques, dans leur ensemble, et les petits pélagiques en particulier, occupent une place essentielle dans les écosystèmes marins de notre sous-région. Elles occupent également une place centrale dans la vie quotidienne de millions de citoyens ouest-africains et des États membres de la CSRP, ainsi que du Royaume du Maroc.

Les ressources halieutiques contribuent directement à la sécurité alimentaire, à l'emploi, aux revenus des communautés côtières et au développement de toute une chaîne de valeur associant pêcheurs, mareyeurs, transformateurs et industries de la pêche, et qui alimente l'économie nationale.

Dans un contexte marqué par la pression croissante sur les ressources, les effets du changement climatique et l'évolution rapide des marchés, nous avons collectivement la responsabilité de renforcer la gestion durable de ces ressources halieutiques, notamment lorsqu'elles sont partagées.

Aucun pays ne peut aujourd'hui relever seul ces défis.

La nature migratoire des petits pélagiques impose une coopération scientifique, technique et politique renforcée entre les États de la sous-région de la CSRP et le Royaume du Maroc.

C'est précisément là tout le sens de la Commission sous-régionale des pêches, qui constitue depuis plus de quatre décennies un cadre essentiel de dialogue, de concertation et d'intégration sous-régionale dans le domaine des pêches.

Mesdames et Messieurs,

La Mauritanie a fait de la gestion durable des ressources halieutiques une priorité stratégique de sa politique sectorielle. Cette vision repose sur un principe fondamental : assurer une exploitation durable des ressources, compatible avec les objectifs de sécurité alimentaire et de développement économique du secteur halieutique.

Elle s'appuie notamment sur le renforcement de la recherche scientifique, du suivi des pêcheries, de la gouvernance et de la coopération sous-régionale.

Notre pays s'est déjà engagé dans cette dynamique à travers l'élaboration du Plan d'aménagement des pêcheries de petits pélagiques adopté en 2022. Ce plan souligne l'importance d'une exploitation durable des ressources, d'une meilleure maîtrise de l'effort de pêche, de la préservation des zones sensibles et du renforcement de la concertation sous-régionale pour les stocks partagés.

Il met également en évidence la nécessité de renforcer les liens entre la science, la gouvernance et la gestion opérationnelle des pêcheries, dans un contexte marqué par le changement climatique et les fortes dynamiques migratoires des petits pélagiques.

C'est dans cette continuité que les procédures de gestion, également appelées « management procedures » ou « harvest strategies », constituent aujourd'hui une opportunité majeure pour renforcer une gouvernance plus prévisible, concertée et fondée sur la science. La Mauritanie a déjà commencé à y réfléchir pour le poulpe sous l'impulsion de l'IMROP, comme certains d'entre vous ont pu le constater lors du récent symposium international sur le poulpe organisé ici même, à Nouakchott, il y a quelques semaines.

Ces approches permettent de mieux articuler science et décision publique, en définissant à l'avance des règles de gestion transparentes, prévisibles et fondées sur des objectifs partagés.

Elles offrent également un cadre mieux adapté pour prendre en compte les incertitudes liées à la variabilité climatique, à l'évolution des stocks et aux réalités socio-économiques de nos pays.

Pour nos États, il ne s'agit pas simplement d'un débat technique. Il s'agit de préserver durablement nos ressources ; de protéger les moyens de subsistance de nos populations ; de renforcer notre souveraineté alimentaire ; et de construire une économie bleue résiliente et durable au bénéfice des générations futures.

La Mauritanie accorde une importance particulière au renforcement de la recherche scientifique et de la coopération sous-régionale dans le domaine de la pêche. À travers l'IMROP et notre engagement au sein de la CSRP, nous continuerons à soutenir toutes les initiatives favorisant une gouvernance concertée et fondée sur la science, au service de nos populations.

Je formule le vœu que les échanges de ces journées permettent de renforcer la confiance entre les acteurs, de rapprocher les visions des scientifiques, des gestionnaires et des professionnels, et d'identifier des pistes concrètes pour progresser vers des mécanismes sous-régionaux de gestion partagée des petits pélagiques.

Mesdames et Messieurs,

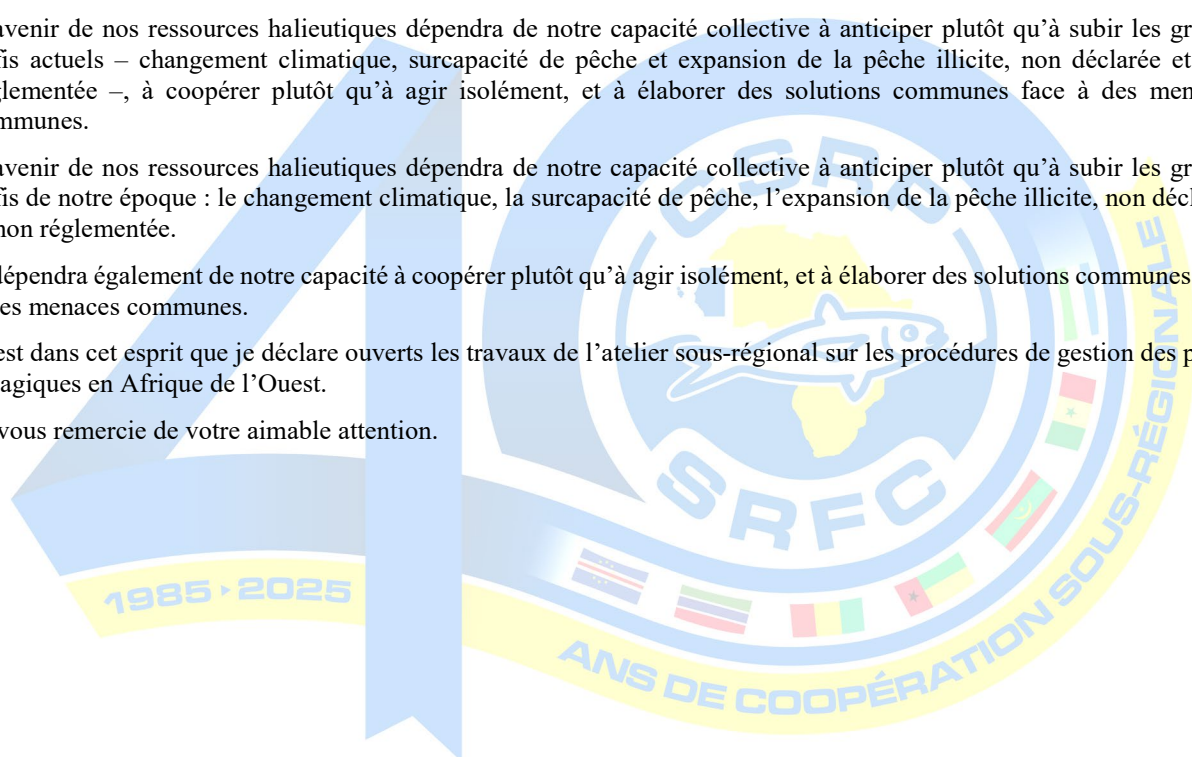
L'avenir de nos ressources halieutiques dépendra de notre capacité collective à anticiper plutôt qu'à subir les grands défis actuels – changement climatique, surcapacité de pêche et expansion de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée –, à coopérer plutôt qu'à agir isolément, et à élaborer des solutions communes face à des menaces communes.

L'avenir de nos ressources halieutiques dépendra de notre capacité collective à anticiper plutôt qu'à subir les grands défis de notre époque : le changement climatique, la surcapacité de pêche, l'expansion de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Il dépendra également de notre capacité à coopérer plutôt qu'à agir isolément, et à élaborer des solutions communes face à des menaces communes.

C'est dans cet esprit que je déclare ouverts les travaux de l'atelier sous-régional sur les procédures de gestion des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie de votre aimable attention.





بسم الله الرحمن الرحيم

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - اخاء - عدل

وزارة الصيد والبنى التحتية البحرية والمينائية

خطاب الأمين العام لوزارة الصيد والبنى التحتية البحرية والمينائية وكالة، السيد محمد أعل بارهام
بمناسبة افتتاح الورشة الإقليمية حول إجراءات تسيير واستغلال أسماك السطح الصغيرة في غرب إفريقيا

نواكشوط، 19-20 مايو 2026

بسم الله الرحمن الرحيم

السيد الأمين الدائم للجنة الفرعية الإقليمية للصيد البحري
أصحاب السعادة ممثلي الدول الأعضاء
السيدات والسادة ممثلي المنظمات الإقليمية والدولية
السيدات والسادة ممثلي المنظمات المهنية لقطاع الصيد
السيد المدير العام للمعهد الموريتاني لبحوث المحيطات والصيد
السيدات والسادة الباحثين والخبراء والمشاركين

أيها الحضور الكريم

يسعدني بالغ السرور أن أشارك اليوم في افتتاح هذه الورشة الإقليمية المخصصة لموضوع إجراءات تسيير واستغلال أسماك السطح الصغيرة في غرب إفريقيا، والمنظمة من طرف اللجنة الفرعية الإقليمية للصيد البحري، والتي يحتضنها مركز المعهد الموريتاني لبحوث المحيطات والصيد في نواكشوط.

وأعنتم هذه المناسبة لأرحب بحرارة بجميع الوفود المشاركة القادمة من الدول الشقيقة والصديقة في المنطقة، كما أرحب بممثلي المنظمات المهنية والمؤسسات العلمية والشركاء الفنيين والماليين المشاركين في هذه الورشة. كما أود أن أشيد بالدور الهام الذي تضطلع به اللجنة الفرعية الإقليمية للصيد البحري منذ تأسيسها سنة 1985 في تعزيز التعاون الإقليمي في مجال التسيير المستدام للموارد البحرية، حيث أصبحت هذه الهيئة إطاراً أساسياً للتشاور والتنسيق والعمل المشترك خدمة لمصالح دولنا وشعوبنا.

السيدات والسادة
تحتل أسماك السطح الصغيرة مكانة استراتيجية في الأمن الغذائي والتغذية والتشغيل واقتصادات بلداننا، إذ تشكل مصدراً أساسياً للبروتين لفائدة ملايين المواطنين في غرب إفريقيا، كما تمثل ركيزة مهمة لأنشطة الصيد التقليدي والصناعي والتحويل والتسويق. غير أن هذه الموارد تواجه اليوم تحديات متعددة، من أبرزها الضغط المتزايد على الاستغلال، وتأثيرات التغير المناخي، والتقلبات البيئية، إضافة إلى الحاجة الملحة لتعزيز آليات الحكامة والتسيير المشترك على المستوى الإقليمي. ومن هذا المنطلق، أصبح من الضروري تعزيز التعاون العلمي والمؤسسي بين بلداننا بما يضمن استغلالاً عقلانياً ومستداماً ومنصفاً لهذه الموارد البحرية المشتركة.

أيها الحضور الكريم

تولي الجمهورية الإسلامية الموريتانية أهمية خاصة للتسيير المستدام للثروات البحرية، وذلك انسجاماً مع الرؤية المتبصرة لفخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد الشيخ الغزواني، الهادفة إلى ترقية الاقتصاد الأزرق المستدام، وخلق فرص العمل، والمحافظة على الموارد البحرية لصالح الأجيال القادمة وهو ما تسهر حكومة معالي الوزير الأول السيد المختار ولد أجاي على تنفيذه وفق مقاربات علمية وتنظيمية تضمن الاستغلال الأمثل والمستدام للثروة البحرية.

وفي هذا الإطار، تواصل بلداننا تعزيز البحث العلمي ومتابعة المخزونات السمكية ومراقبة أنشطة الصيد، إضافة إلى تطوير الأطر القانونية والمؤسسية ذات الصلة.

وإننا على يقين بأن التوصيات التي ستنبثق عن هذه الورشة ستساهم في تحسين إجراءات تسيير أسماك السطح الصغيرة في منطقتنا، وتعزيز آليات التعاون بين الدول الأعضاء في اللجنة الفرعية الإقليمية للصيد البحري وكافة الفاعلين المعنيين. كما أود التأكيد على أهمية إشراك المنظمات المهنية والفاعلين الميدانيين في مسارات تسيير الموارد البحرية، لأن نجاح أي سياسة للتسيير المستدام يظل رهيناً بمقاربة تشاركية تجمع الإدارات والباحثين والمهنيين والشركاء الإقليميين.

السيدات والسادة

أتمنى لأشغال هذه الورشة كامل النجاح والتوفيق، وأن تتكلل نقاشاتها بنتائج عملية وتوصيات بناءة تخدم مصالح شعوب منطقتنا. وبهذا، أعلن على بركة الله افتتاح أعمال الورشة الإقليمية حول إجراءات تسيير أسماك السطح الصغيرة في غرب إفريقيا والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

PRESSE

- Journal télévisé national



Lien



tvm.mr قناة الموريتانية. Nouakchott accueille un atelier régional sur la gestion et l'exploitation des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest الموريتانية تجمعا

- Radio nationale



[Lien 1](#), [Lien 2](#), ...

Agence de presse mauritanienne et réseaux sociaux

Publication du ministère [وزارة الصيد و الاقتصاد البحري](#)

<https://www.ami.mr/archives/260059>

<https://ami.mr/fr/archives/295555>

Vidéo institutionnelle

[Institut national de recherche en océanographie et pêche : IMROP](#)



PHOTOGRAPHIES





Cabo Verde

Mauritanie

Sénégal

Gambie

Guinée-Bissau

Guinée

Sierra Leone

États
membres
de la CSRP



CSRP

Secrétariat Permanent de la CSRP

116, Allées Serigne Ababacar SY Liberté

BP 25485, Dakar, Sénégal

☎ (+221) 33 864 04 75 - Fax (+221) 33 864 04 77

@ spcsrp@spcsrp.org

🌐 www.spcsrp.org

